



# JOURNÉE D'ÉCHANGES

VENDREDI 21 FÉVRIER 2014



## « Agriculture et zones humides en Camargue »

AU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE  
PONT DE ROUSTY, 13200 ARLES

Evènement  
organisé par :



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Pôle-relais  
lagunes  
méditerranéennes

## VENDREDI 21 FÉVRIER 2014

### 8h30 Accueil des participants

**9h15 Allocution** de **HERVÉ SCHIAVETTI**, Président du Parc naturel régional de Camargue

**9h30 Introduction** « Contexte de l'agriculture en zones humides méditerranéennes - focus sur l'évolution des pratiques agricoles en Camargue » /// **JEAN JALBERT**, Directeur général de la Fondation de la Tour du Valat et **RÉGIS VIANET**, Directeur-adjoint du Parc naturel régional de Camargue

**10h Intervention** : « Quelles aides pour l'agriculture à l'échelle nationale et locale pour 2014 ? »  
Dispositifs, éligibilité. Comment les zones humides ont été inscrites dans la stratégie nationale /// **LAURENT PERCHERON**, Chargé de mission Bureau des actions territoriales et agroenvironnementales - Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, et **BERTRAND MAZEL**, Président du Syndicat des riziculteurs de France et Filière

### 10h30 Pause-café

Présentation des sessions de la journée et de leur organisation  
Animation : **DIDIER OLIVRY**, Directeur du Parc naturel régional de Camargue

### 10h45 – 12h30

#### **SESSION 1 (30 minutes) LA RIZICULTURE**

**Intervention** : « Mise en œuvre d'une riziculture durable, principes et analyse des difficultés rencontrées » /// **JEAN-CLAUDE MOURET** - Ingénieur de recherche – INRA Montpellier

Co-animateurs des échanges : **JEAN-CLAUDE MOURET** et **ROBERT MAUMÉJEAN**, riziculteur

- Débat animé par **FRANÇOIS LETOURNEUX**, Président du Conseil scientifique du Parc et **BERTRAND MAZEL**, Président du Syndicat des riziculteurs de France et Filière

## **SESSION 2 (30 minutes) L'ÉLEVAGE EXTENSIF**

**Intervention** : « L'élevage extensif en Camargue, évolution en faveur des zones humides, objectifs visés » /// **FRANÇOIS MESLÉARD**, Directeur de recherche de la Fondation de la Tour du Valat

Co-animateurs des échanges : **FRANÇOIS MESLÉARD** et **FRANÇOISE PEYTAVIN**, éleveur et Présidente de l'association des éleveurs de taureaux de course camarguaise

- Débat animé par **FRANÇOIS LETOURNEUX**, Président du Conseil scientifique du Parc naturel régional de Camargue et **FRANÇOISE PEYTAVIN**, Co-présidente de la commission agriculture et élevage du Parc naturel régional de Camargue

## **SESSION 3 (40 minutes) LA DIVERSIFICATION AGRICOLE EN CAMARGUE**

### **Interventions :**

- « Agritourisme, circuits courts et démarches qualité » /// **CAPUCINE SER**, Chargée de mission tourisme durable au Parc naturel régional de Camargue

- « Les polycultures, intérêts et limites » /// **BERNARD ARSAC**, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Co-animateurs des échanges : **CAPUCINE SER** et **BERNARD ARSAC**

- Débat animé par **FRANÇOIS LETOURNEUX**, Président du Conseil scientifique du Parc naturel régional de Camargue et **PATRICIA CARRIER**, Directrice des Gîtes de France des Bouches-du-Rhône

**12h30 Conclusion** par la Présidente de la commission agriculture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant

### **12h45 Clôture de la journée**

### **13h Buffet de productions locales**

### **ACCÈS AU MAS DU PONT DE ROUSTY**

- Gare de proximité : Arles et Nîmes.

- Accès depuis l'autoroute : sortie 4, route des Saintes-Maries de la Mer, au rond point prendre à droite la D570. Roulez 8 Km environ, puis tournez à gauche Mas du Pont de Rousty.

Contact: Muriel CERVILLA, Parc naturel régional de Camargue, Tél : 04.90.97.19.89



*Cette matinée d'échanges a été organisée par le Parc naturel régional et la Fondation de la Tour du Valat par l'intermédiaire du Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Elle a été programmée dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, évènement célébré chaque année en février pour commémorer la signature de la Convention de Ramsar (seul traité relatif aux zones humides d'importance internationale signé en Iran le 2 février 1971).*

**Le slogan de la Journée mondiale des zones humides 2014 choisi par le bureau de la Convention de Ramsar est « Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat ! »**

Manifestation organisée avec le soutien financier de :

